

Replay – Atelier pratique : Procédure civile et d'appel : l'actualité incontournable de 2026 – 4 heures

Code
700969

Durée
4 heures

Tarif Inter*
300 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Avocat spécialisé – Avocat –
Directeur juridique – Juriste – Toute
personne pratiquant ou intéressée
par la matière

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales
en procédure civile et d'appel

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dossier pédagogique remis à chaque participant lors de la formation (présentation, annexes documentaires)
- Un module 100% à distance à visionner à son rythme

SATISFACTION ET EVALUATION

- Questionnaire sur les compétences acquises et la satisfaction à remplir sur les espaces des participants
- Attestation de présence délivrée après la formation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique de la procédure d'appel, au travers d'un tout nouvel atelier spécifiquement consacré à la procédure sur renvoi de cassation
- Au travers de l'actualité jurisprudentielle, identifier et respecter les exigences formelles et délais impératifs pour prévenir tout risque d'irrecevabilité
- Et tout au long de ce module, anticiper les pièges procéduraux fréquents pour sécuriser sa stratégie contentieuse et optimiser les chances de succès en appel

Programme du module digital

- « Ce produit est un replay de l'événement intitulé « Les Incontournables Lefebvre Dalloz de La Rochelle », diffusé le 2 juillet 2026. Pour des raisons de pertinence du contenu, il est disponible à la vente jusqu'au 30 novembre 2026 inclus. En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès au replay jusqu'au 17 janvier 2027 inclus. »

I – L'actualité

- Le droit d'appel : ordonnance du juge de la mise en état
- Contentieux multiples et déclaration d'appel
- Contenu de la déclaration d'appel : l'objet de l'appel
- Réitération de l'appel irrégulier
- Formalisme de l'appel compétence
- Notification de la déclaration d'appel
- 910-4 et concentration des prétentions
- Dispositif des conclusions
- Pouvoirs du CME
- Procédure d'appel sans représentation obligatoire
- Exécution provisoire

II – La procédure sur renvoi de cassation

- La saisine de la cour de renvoi
- La forme de la saisine
- Mentions de la déclaration de la saisine
- La procédure devant la cour de renvoi

- La déclaration de saisine à signifier
- Constitution d'avocat à l'intérieur de délai de 20 jours
- Les délais pour conclure
- Compétence pour prononcer l'irrecevabilité
- La signification des conclusions
- Les effets de la cassation
- La portée du dispositif de l'arrêt de cassation
- Contenu des écritures

Parmi nos formateurs



Cyrille Auché

Avocat associé VERBATEAM MONTPELLIER
 Maître Auché, ancien avoué, est spécialiste en procédure d'appel.
 Il est chargé d'enseignement sur la procédure civile auprès de la faculté de droit de Montpellier.
 Il anime depuis plusieurs années pour LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES les formations sur la procédure.

